

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

Réuni le jeudi dix-neuf septembre deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, salle de la mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT, URBAIN.

Étaient excusés : Madame GUÉRU, Monsieur BONNOT.

Étaient absents : Messieurs BARRÉ, IMBAULT.

Madame GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur URBAIN.

Monsieur BONNOT a donné pouvoir à Madame MARY.

RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- a) Le 2^{ème} adjoint au Maire analyse le rapport de l'année 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et indique qu'il y a 519 abonnés, 51 846 m³ prélevés, que le rendement du réseau est de 95.6 % et que le prix du m³ est de 2.41 €.
- b) Le 2^{ème} adjoint au Maire analyse le rapport de l'année 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, à savoir : il y a 452 abonnés, 12.96 kms de réseau, 32 707 m³ facturés. Le prix du m³ s'élève à 4.42 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ces deux rapports qui seront mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

EXAMEN DE DEVIS

Les devis suivants sont présentés :

- a) Disque dur Nas :

Le devis de l'entreprise IDEMAPS pour le remplacement du NAS trop petit d'un ordinateur récent de la mairie s'élève à 706.80 € T.T.C. Le conseil accepte ce devis ; des précisions seront demandées à l'entreprise.

- b) Motorisation solaire des volets roulants de la salle polyvalente :

Le devis de RP Automatismes se monte à 1 689.65 € T.T.C. et le conseil donne son accord.

- c) Transport des élèves à la piscine de Vierzon :

Les élèves iront à la piscine les lundis matin du 24 février 2025 au 24 mars 2025. Le devis pour le transport émanant de l'entreprise STI Centre s'élève à 200.00 € T.T.C. par voyage aller/retour. Le conseil émet un avis favorable.

- d) Sacs liasses DOOGY :

Il est décidé d'acheter les sacs liasses Doogy ; le devis de KG MAT COLLECTIVITÉ est d'un montant de 205.20 € T.T.C.

- e) Achat de poissons :

Cette année, il faudra acheter du poisson pour réempoissonner l'étang de la Chaux. La pisciculture du Val de Loire a fourni un devis qui s'élève à 1 613.00 € pour l'achat de gardons, rotengles, tanches, carassins et carpes. Le conseil l'accepte.

- f) Pastilles pour four MYCHEF

Axima qui a installé du nouveau matériel dans la cuisine de la salle polyvalente, préconise des pastilles pour le four. Le devis d'un montant de 115.62 € T.T.C. est validé par le conseil.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le Maire présente le projet de Sun'r pour l'implantation de panneaux photovoltaïques au lieu-dit « Les Beaumonts » sur la Commune et informe que le permis de construire est en cours d'instruction et qu'il sera nécessaire de modifier le PLU.

Conformément aux dispositions des articles L 122-7 et R 122-7 du Code de l'Environnement, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur le projet au titre de l'évaluation environnementale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet au titre de l'évaluation environnementale.

.../...

.../...

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Maire propose au conseil municipal d'augmenter le tarif de la location de la cuisine de la salle polyvalente et le tarif du forfait ménage car :

- la Commune a acheté du matériel professionnel de cuisine neuf,
- certaines personnes qui louent la salle ne la laissent pas propre et qu'il faut plus de temps à l'adjoint technique pour nettoyer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs pour les particuliers et les associations, comme suit, à compter du 1^{er} octobre 2024 :

- 60.00 € la location de la cuisine,
- 100.00 € le forfait ménage, pour les personnes qui ne veulent pas le faire ou qui ne laissent pas la salle en bon état de propreté.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORANGE

Le montant demandé à Orange pour la redevance d'occupation du domaine public en 2024 sera de 2 188.33 €.

CRÉATION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet au 1^{er} janvier 2025.

DÉLÉGUÉ TITULAIRE DU SDE 18

Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Denis IMBAULT, délégué titulaire de la Commune de Nançay au Syndicat d'Énergie du Cher (SDE 18) a démissionné de ce Syndicat avec effet au 02 septembre 2024.

Suite à cette démission, le conseil municipal doit le remplacer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a procédé à l'élection d'un nouveau délégué titulaire devant siéger au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher.

A été élu : Monsieur Alain URBAIN, délégué titulaire.

CONVENTION POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE NANÇAY AU SEIN DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOLOGNE DES RIVIÈRES

Le Maire informe le conseil que la Communauté de Communes Sologne des Rivières peut accueillir nos enfants à son accueil de mineurs de Salbris et de Theillay sur la période du 02 septembre 2024 au 04 septembre 2025.

Il est précisé qu'il sera demandé à la Commune de Nançay une prise en charge à hauteur de 30% des dépenses des activités, sorties et camps.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention pour l'accueil des enfants de Nançay au sein des accueils collectifs de mineurs de la Communauté de Communes Sologne des Rivières à Salbris et de Theillay.

INFORMATIONS

- ✓ Le Maire remercie toutes les personnes qui se sont investies pour la fête de Berdigne Berdogne qui a connu un grand succès.
- ✓ Le Maire indique :
 - que l'étude du PLUi Zan est en cours,
 - que les travaux d'enfouissement des réseaux sont arrêtés car nous attendons Orange,
 - que 6% des foyers sont non raccordés à la fibre optique et qu'une réunion sur la téléphonie aura lieu,
 - que l'accès à la station d'épuration sera goudronné début octobre prochain,
 - qu'un arbre sera planté au rond-point de Champ d'hyver,
 - que les services techniques ont des travaux à finir.

Le Maire,